

Saint-Nazaire, le 15 novembre 2021



Madame Geneviève CHÈNE
Directrice générale de Santé publique France
12 rue du Val d'Osne
Allée Vacassy
94410 SAINT-MAURICE

YANNICK
VAUGRENARD

Réf. : YV/SNC---2021/49

Madame la Directrice générale,

SENATEUR
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Dans un courrier précédent, j'ai pu d'ores et déjà vous féliciter de la mise en place de l'enquête PestiRiv que Santé publique France, votre organisme, et l'Agence nationale de la Sécurité sanitaire, de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail mènent conjointement. Cependant, d'autres expositions, comme celles liées aux rejets atmosphériques de sites industriels Seveso ont un impact négatif sur la santé des riverains.

MEMBRE DE LA
COMMISSION DES
AFFAIRES
ETRANGERES, DE LA
DEFENSE ET DES
FORCES ARMEES

Des connaissances existent déjà dans ce domaine. Plusieurs études de zones, notamment dans la région de l'Étang de Berre, la Vallée de Seine, l'agglomération de Saint-Nazaire ont été menées ou sont toujours en cours. Dans le Bassin de Lacq, situé dans les Pyrénées-Atlantiques, une étude épidémiologique conduite par votre agence a été mise en place.

VICE-PRESIDENT DE LA
DELEGATION
PARLEMENTAIRE AU
RENSEIGNEMENT

Néanmoins, pour informer et protéger au mieux nos concitoyens exposés à ces risques, le croisement entre les données environnementales et les informations relatives à leur santé fait cruellement défaut. Plus encore, alors que la santé environnementale devient un enjeu public fondamental, l'absence d'une étude à l'échelle du pays nuit profondément au débat démocratique.

MEMBRE DE LA
COMMISSION
NATIONALE DE
CONTROLE DES
TECHNIQUES DE
RENSEIGNEMENT

Dans ce contexte, je tiens à vous informer de mon soutien à la demande formulée par la coordination nationale des associations riveraines des sites Seveso. Il est urgent de mettre en place une étude nationale sur l'exposition des riverains des sites Seveso à l'émission de produits nocifs, à l'instar de l'enquête PestiRiv. Celle-ci pourrait s'appuyer, entre autres, sur l'étude de zone sur l'agglomération de Saint-Nazaire, où un taux de surmortalité prématuré de l'ordre de 28% est constaté chez les moins de 65 ans. Elle pourrait ainsi intégrer des données sanitaires qui font cruellement défaut à cette enquête environnementale.

Je compte sur vous et vos partenaires pour répondre au mieux à cette suggestion. Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes salutations les plus dévouées.

Yannick VAUGRENARD

PS : Pour votre information, un courrier identique a été envoyé au Directeur général de L'ANSES